



Bulletin communal officiel
Mars 2018
www.nivelles.be

Gens de Nivelles

DJINS D'NIVÈLE > 124



Fête des Géants de Baulers → PAGE 3

**Expo "Droits des enfants
et devoirs des parents" -
appel à la créativité**

→ PAGE 3

Viva for Life

→ PAGE 4



Nivelloises à l'honneur

→ PAGE 5



Festival Nature
→ PAGE 3



**Conseil communal
des Enfants**

→ PAGE 5

**Les mégots
posent problème... encore**

→ PAGE 13



Une délégation nivelloise à bord de la frégate F930 Léopold 1^{er}

SOMMAIRE

3

Droits des enfants et devoirs des parents

4

Viva for Life

5

Mise à l'honneur de femmes nivelloises

Conseil communal des Enfants

6

Bénévole, pourquoi pas ?

Guide de l'accueil extrascolaire

7

Nord-Sud : appel à projets 2018 Nouveaux commerces

8

Tribune politique

10

Conseil communal

11

Aide pour la déclaration d'impôts

12

Colis alimentaires Amicale des Seniors

13

Service Proximité de la Zone de Police
Enquête « Moniteur de sécurité »
Notre ville n'est pas un cendrier

14

Agenda

15

Marche aux flambeaux & lâcher de lanternes chinoises

16

Etat civil - Pharmacies



La Ville de Nivelles entretient des liens étroits avec la Marine. Depuis 2007, elle est la Ville marraine de la frégate F930 Léopold 1^{er}. Des visites ont régulièrement lieu et les cérémonies de changement de commandement se sont déjà déroulées à deux reprises en fanfare sur la Grand-Place acloite, pour le plus grand plaisir des citoyens.

Dernièrement, une délégation de la Ville de Nivelles - représentée par le Bourgmestre Pierre HUART - s'est déplacée à Den Helder (Pays-Bas) pour remettre la cloche au Commandant de la Frégate F930 Léopold 1^{er}.

La cloche a retrouvé sa place sur le navire

Pendant l'entretien de la frégate, il est de coutume que la Ville marraine garde la cloche du navire durant cette période. Prévenue que le navire allait bientôt reprendre du service actif, les Autorités communales se sont déplacées pour rendre la cloche aux marins.

C'est le Bourgmestre Pierre HUART qui a remis au Capitaine de Frégate breveté d'Etat-Major Ralf OTTO l'objet symbolique. Ils ont ensuite eu l'occasion de rencontrer les membres de l'équipage et d'effectuer une visite du navire.

Un an d'entretien avant de partir en mer

Il aura fallu une année d'entretien pour remettre le navire à flot. Côté nouveauté, il s'est notamment doté d'un nouveau système de lancement de missiles et de communication interne.

La Ville de Nivelles souhaite bon courage aux membres d'équipage et que leurs missions se déroulent sans encombres.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

RVAZIS ACLOTS

*I faut savwêr mète sul costé
in pun pou 'l djoû qu'on
âroût swè.*

Il faut savoir mettre une pomme de côté pour le jour où l'on aura soif.

Toujours prévoir une poire pour la soif.

CAMPAGNE sur les droits des enfants et les devoirs des parents

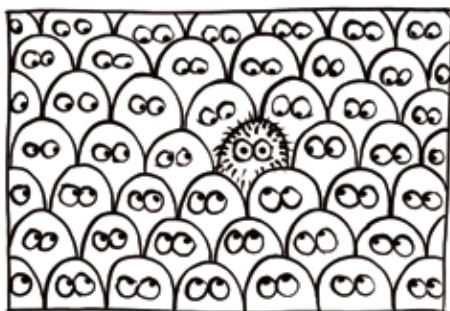
PRÉVENTION

La Ville de Nivelles lance une campagne de sensibilisation sur les droits des enfants et sur les devoirs des parents. Au programme : exposition, atelier et table-ronde. Pour son exposition, elle invite les enfants à lui envoyer des dessins, bricolages, poèmes en relation avec ce thème. A vos crayons, feutres, colle, ciseaux ... !

La Convention internationale des Droits de l'Enfant fixe l'ensemble des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des enfants, et prévoit également une protection particulière pour les mineurs vulnérables. Bien que cette convention s'adresse avant tout aux États, qui ont l'obligation de faire respecter les droits des enfants, il découle de ceux-ci une série de devoirs pour les parents, acteurs essentiels dans le développement de l'enfant.

Si l'apprentissage de leurs droits est inscrit dans le programme scolaire des enfants de la troisième maternelle à la sixième primaire, les parents sont malheureusement peu informés des devoirs qu'ils doivent assumer ou de la manière d'exercer ceux-ci. Afin de les aider dans cette tâche, la Ville de Nivelles souhaite susciter la réflexion sur ce thème et fournir quelques clés.

La Cellule de Prévention et Marie-Thérèse BOTTE ont proposé aux enfants du Conseil communal des enfants et aux jeunes de MJ SQUAD, futurs parents de demain, de se pencher sur les articles



Dessins des élèves de l'Académie sur le thème « droit d'avoir une identité, une nationalité, d'être reconnu ».

de la convention qui les interpellent. Ceux-ci seront illustrés chaque mois dans le bulletin communal par une œuvre artistique réalisée par les élèves de l'Académie.

Les enfants de l'entité sont également invités à s'exprimer sur ce thème en nous faisant parvenir leurs dessins, bricolages, poèmes, ... **pour le 1^{er} juin au plus tard** (en les déposant à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou par courrier envoyé à Administration communale - Place Albert 1^{er}, 2 - 1400 Nivelles).

Les œuvres seront **exposées** dans la salle des Mariages le **22 juin** à l'occa-



sion d'une **table-ronde** organisée sur le thème des devoirs des parents. Des **ateliers philosophiques** seront simultanément proposés aux enfants de 6 à 14 ans afin d'approfondir la réflexion sur ce thème.

Déclaration des droits de l'enfant - Version simplifiée sur <http://www.dgde.cfwb.be/index.php?id=2630>.

→ **Plus d'infos**
celluledeprevention@nivelles.be
ou 067/88.22.75.

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

La Fête des Géants de Baulers, c'est ce samedi 17 mars !

Ne manquez pas cette activité folklorique avec des animations dès 10h30, un cortège haut en couleur débutant à 15h30 et le traditionnel brûlage du mauvais géant accompagné d'un feu d'artifice vers 21h.

→ **Le programme détaillé sur**
<http://lafetedesgeantsdebaulers.be> ou <https://www.facebook.com/fetedesgeantsdebaulers>

ENVIRONNEMENT

Festival Nature Derniers événements

Projection de films nature - VE 16 mars

Dès 20h au Waux-Hall, films nature dont « Il était une fois un vieux Canal » de Roberto HENNO. PAF : 3 €.

Balade nature - DI 18 mars

Dès 9h, balade en lien avec le film de Roberto HENNO, avec Vincent HOUBART des Cercles des Naturalistes de Belgique. RDV à 9h au parking de l'église de Feluy, devant le château.

Balade nature - DI 25 mars

Dès 9h, balade guidée avec David MICHELANTE et balades accompagnées dans la haute vallée de la Thines et ses affluents. RDV au parking av. du Centenaire, 81. Inscription obligatoire via michelanted@gmail.com.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement

Viva for Life, l'opération de sensibilisation au problème de la pauvreté infantile, a récolté plus de 4 millions d'euros en décembre dernier. Plus que satisfaits, la RTBF et CAP48 ont présenté les associations qui vont bénéficier de cette aide tant attendue et nécessaire.



Le Viva for Life s'était clôturé le 23 décembre dernier sur la Grand-Place de Nivelles avec 4.115.330 € au compteur. Un record largement battu ! « On a récolté 23 % en plus que l'année passée. Même si ce montant est important, c'est une goutte dans un océan. Il faut continuer à mettre en lumière toutes ces associations et à les aider », a expliqué le Directeur de la radio de la RTBF François GOFFIN.

Le Bourgmestre Pierre HUART s'est dit à la fois fier et rassuré par le résultat obtenu. « Nous avons pu montrer que nous avons l'étoffe d'une grande ville ». L'Administrateur général de la RTBF Jean-Paul PHILIPPOT a même déclaré que Nivelles mériterait une médaille olympique !

Du 17 au 23 décembre dernier, les animateurs Sara, Ophélie et Cyril mais aussi toute l'équipe de la RTBF ont sensibilisé le public au problème de la précarité des enfants de 0 à 6 ans en Belgique. Les associations travaillant sur le terrain mais aussi les adultes et enfants en difficulté ont pu prendre la parole.

Pour le Délégué général aux Droits de l'Enfant Bernard DE VOS, « la pauvreté des enfants est le fossoyeur des droits de l'enfant ».

Une mobilisation toujours plus grande

Environ 30.000 personnes sont venues

soutenir les animateurs dans le cube et assister aux showcases. Ce sont 282 défis de bénévoles qui ont été organisés cette année en Fédération Wallonie-Bruxelles, dont 52 pour la seule ville de Nivelles. Quant aux écoles, elles se sont mobilisées en masse puisqu'elles ont relevé 72 défis !

104 projets financés

Depuis 5 ans, Viva for Life octroie des financements à de nombreuses associations qui accompagnent ces enfants afin de donner une réelle impulsion à des projets de qualité, dans la perspective d'un avenir meilleur.

Qui va bénéficier de ces aides ? En fait, un appel à projets a été lancé de mai à octobre 2017. Sur les 140 projets rentrés, 104 ont été retenus. Après analyse, le jury a rendu ses décisions qui ont ensuite été validées par le Conseil d'Administration de CAP48.

L'aide consiste principalement en un renforcement du personnel pour améliorer la qualité et la capacité d'accueil des familles (84%), puis en un financement du matériel et des travaux pour améliorer la qualité et la quantité des services (10%) et enfin en l'acquisition de véhicules pour une meilleure accessibilité des services aux familles (6%).

« Cette aide est très attendue et nécessaire pour toutes ces associations » a ex-

pliqué l'Administrateur délégué CAP48, Renaud TOCKERT.

A Nivelles, 3 associations vont bénéficier du soutien de Viva for Life

Le Goéland Fbg de Bruxelles, 57

Cette maison d'accueil héberge des femmes avec enfants qualifiées de sans-abri. Elle leur propose un soutien à la parentalité et un accompagnement pour retrouver de l'autonomie. L'asbl gère également un magasin de seconde main et un atelier couture en vue d'une réinsertion professionnelle.

Le financement de Viva for Life permettra la rénovation des lieux d'accueil.

Les Quatre Vents Rue des Choraux, 17

A côté de sa maison d'accueil pour adultes et enfants en difficulté, l'association développe le projet de redistribution de produits alimentaires frais « Solidons » ainsi que le projet « Avec toi(t) », destiné au stockage des effets personnels de personnes sans-abri.

Le financement de Viva for Life permettra d'acquérir un véhicule facilitant la récolte des denrées alimentaires et de garantir un meilleur équilibre alimentaire des colis.

L'Ouvre-boîtes Rue aux Souris, 7

Cette association est une maison d'insertion sociale et d'accompagnement pour les familles précarisées. Elle met à disposition divers services tels qu'un lieu de vie de jour, un service de réinsertion sociale, une épicerie sociale, une école des devoirs ou des plaines de vacances. Son objectif est d'accompagner les familles pour leur permettre d'améliorer leur présent et de développer un futur meilleur.

Le financement de Viva for Life permettra de proposer des activités aux plus jeunes enfants ainsi que de renforcer les liens familiaux via des ateliers de soutien à la parentalité.

Pensons déjà maintenant aux défis à réaliser pour que la mobilisation soit encore plus grande pour la prochaine édition !

Mise à l'honneur de femmes nivelloises

ÉVÈNEMENT

La Ville de Nivelles a mis à l'honneur 9 Nivelloises - sélectionnées sur 14 candidatures, lors de la Journée internationale des Droits de la Femme le 8 mars dernier, pour la troisième année consécutive.

Cette cérémonie est organisée par les Autorités communales sur une idée originale de Marie-Thérèse BOTTE. Voici les lauréates qui ont été saluées pour leur implication, leur action « à » et « pour » Nivelles.

Christel DEHOUX, responsable du projet « Hockey Together » qui promeut l'apprentissage sportif adapté à chaque handicap pour gommer les différences.

Annie DEMARBAIX, chef d'entreprise reconnue pour son esprit d'entreprise, son enthousiasme et son dynamisme ; elle vient de reprendre la gestion de « la ruche » de Nivelles.

Mireille HEMBISE, responsable de l'atelier de couture du Comité du Tour Sainte-Gertrude depuis 13 ans, retenue pour son courage et son implication à la mise en valeur du patrimoine nivellois.



Laurence ADAM, directrice de l'asbl Article 27, favorisant l'accès à la culture pour tous via les associations et le CPAS.

Alberte LOMBET, bénévole animatrice investie au cantou de Nos Tayons auprès des personnes atteintes de démence et ce depuis de nombreuses années.

Fabienne GIELEN, dirigeante de « Fou d'Nivelles » : audacieuse, méthodique et efficace pour la pérennité des produits locaux de qualité et surtout de la tarte al djote.

Nicole GOFFIN, directrice honoraire de l'École du Béguinage, remarquable pour son sens de la famille, de l'amitié, de la pédagogie mais aussi remarquable pour son autodérision et son originalité.

Marie-Aurore LABONTE, avocate, cofondatrice de l'asbl les Tamaris en 2008 : avec ses collègues psychologues, elle reçoit en un même lieu les demandes de femmes concernant les violences conjugales (unique en BW).

La **consoeurerie des Secrets de Dame Gertrude**, représentée par la Grande Prieure Marie-Annick MARCO, qui œuvre pour le folklore et les traditions nivelloises en restant disponible pour apporter un soutien aux plus démunis via l'aide aux actions caritatives.

Un appel à candidatures avait été lancé par les Autorités communales via le bulletin communal, le site officiel et les réseaux sociaux.

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS
en charge de
l'Égalité des Chances

Pierre HUART,
Bourgmestre

JEUNESSE

Le Conseil communal des Enfants prépare le printemps !



Il y avait beaucoup d'animation au dernier Conseil communal des Enfants. L'objectif était de fabriquer un nichoir à mésanges pour chacune des 10 écoles fondamentales de Nivelles. Grâce au savoir-faire des enfants, des animatrices et des bénévoles venus en renfort, chaque groupe est reparti avec un nichoir à placer à l'endroit le plus propice dans son école. D'autres seront également proposés aux crèches, au musée communal, et dans différentes résidences pour seniors. Il est important de les mettre en place avant le printemps...

Bravo les enfants ! Et merci aux animatrices et aux charmants et efficaces bénévoles !

■ **Evelyne VANPEE**,
Echevine de la Jeunesse

L'Académie fait son jazz Dimanche 18 mars

Rendez-vous pour fêter les 20 ans de la section Jazz toute l'après-midi et en soirée au Waux-Hall !

→ **Tout le programme sur**
www.academiedenivelles.be.

Bénévole, vous y avez déjà pensé ?



Vous avez du temps ? Envie de vous rendre utile ? De rencontrer du monde ? Le Centre de Volontariat vous conseille sur les opportunités de bénévolat en fonction de vos souhaits ou centres d'intérêt.

N'hésitez pas, prenez contact : 0495/34.52.46 ou via nivelles@volontariat.be pour nous rencontrer à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72) uniquement sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h.

« L'Acrot Solidaire » recherche des volontaires

Les volontaires de « Acrot Solidaire » se rendent au domicile de personnes isolées pour leur apporter un peu de réconfort, les accompagner dans une promenade, lire un livre ou simplement discuter autour d'une tasse de café. Les volontaires peuvent aussi offrir un moment de répit aux personnes qui accompagnent à domicile des proches en perte d'autonomie. C'est dans ce cadre qu'Altéo Brabant Wallon recherche des volontaires sur l'entité de Nivelles.

Si vous êtes intéressés ou que vous désirez plus d'informations, vous pouvez prendre contact via alteobw@mc.be ou au 067/89.36.31 (entre 9h et 12h).

■ Pascal RIGOT,
Echevin de la Participation

Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS en charge du PCS

L'enseignement nivellois

Pour la 2^{ème} année consécutive, la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé un appel à projets pour la création de nouvelles places dans l'enseignement.

Des budgets ont été votés par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) afin de permettre la création de nouvelles places dans les écoles situées dans des zones en tension démographique. Nivelles est reprise dans cette liste, ce qui n'est guère étonnant quand on constate l'essor que connaît notre ville grâce à son attractivité.

Les différents projets de logements en cours doivent s'accompagner d'une réflexion et surtout d'une projection des besoins des citoyens en matière d'enseignement.

Nivelles s'inscrit donc dans le cadre de l'appel à projets précité, sollicitant des subsides pour la construction d'une nouvelle école fondamentale sur le site du Val de Thines. Le point, approuvé au dernier Conseil communal, sera transmis à la FWB avant le 15 mars.

■ Bernard LAUWERS,
Echevin de l'Enseignement

« Parce qu'il y a aussi une vie en dehors de l'école »

La nouvelle brochure relative à l'accueil extrascolaire, véritable outil pratique qui répond à un réel besoin des enfants et de leurs parents, est disponible !

Le temps que vos enfants consacrent à des activités sportives, culturelles, récréatives ou autre est de plus en plus important. Un accueil extrascolaire bien choisi est souvent une des clés de son épanouissement. Le guide s'inscrit dans notre projet d'améliorer la qualité de l'accueil et de faciliter la prise en charge de nos enfants.

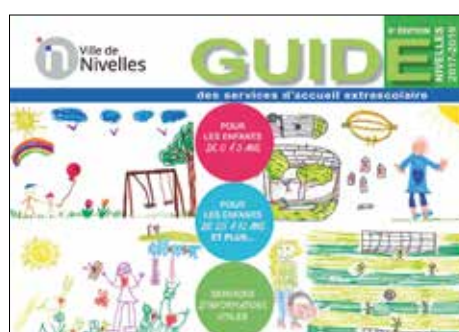
Le Guide comprend une liste aussi complète que possible des services qui

peuvent accueillir les enfants de 2,5 à 12 ans en dehors des heures scolaires : les garderies scolaires, les associations sociales, culturelles ou sportives, les mouvements de jeunesse, les écoles de devoirs... Une mine de renseignements pour découvrir des

lieux ou des activités susceptibles d'accueillir vos enfants en toute sécurité, de découvrir des associations dont le seul souci est de permettre à nos enfants de s'amuser et de se détendre.

→ **Plus d'infos** 067/88.22.88 -
Joachim VANHERP, Coordinateur ATL.

■ Bernard LAUWERS,
Echevin de l'Accueil extrascolaire



Solidarité Nord-Sud

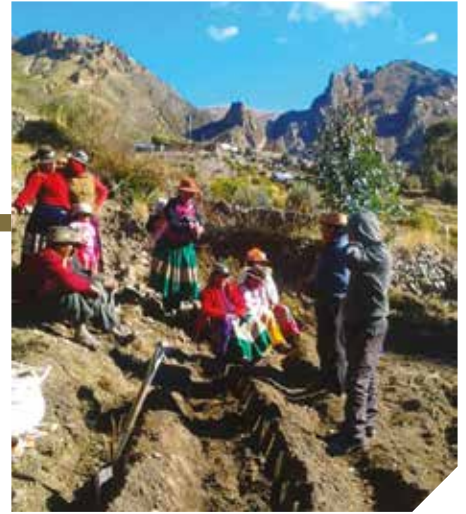
Appel à projets 2018 !

RELATIONS NORD-SUD

Chaque année, la Ville de Nivelles, par le biais du Conseil Consultatif des Relations Nord-Sud (CCNS), lance un appel à projets afin de soutenir des initiatives de développement dans des pays du Sud.

Ces projets doivent être initiés localement via une association possédant

une visibilité structurelle dans le pays concerné et en Belgique. En cas de demandes trop nombreuses, le CCNS donne priorité aux petits projets identifiables et indépendants de subsidiaisons internationales. Il est impératif que la demande soit portée par un Nivellois réellement impliqué dans le projet.



De plus, ces projets doivent s'intégrer dans un processus de « **développement durable** » et assurer des retombées économiques, environnementales et sociales positives pour la population. De plus, la lutte contre les discriminations et tout ce qui peut aider à diminuer les violences interviendront aussi dans l'évaluation des projets.

Les dossiers devront être rentrés **au plus tard le 30 avril 2018**. Le groupe de lecteurs, choisis parmi les membres du CCNS qui ne rentrent pas de projets, établira une évaluation et une proposition de projets à soutenir. Cette liste sera ensuite approuvée par le CCNS et ratifiée par la Ville. A noter que l'aide ne peut jamais dépasser 3 années consécutives de manière à pouvoir donner leur chance à de nouveaux projets. Fiche projet à remplir disponible sur demande.

→ **Plus d'infos** 067/88.22.85 ou via evelyne.vanpee@nivelles.be

■ Evelyne VANPEE,
Echevine des Relations Nord-Sud

ANIMATION ÉCONOMIQUE

Nouveaux commerces

La fermette



Rue de Namur, 3a - 067/64.72.61
Sandwicherie artisanale, paniers surprises

La popote



Rue du Pont Gotissart, 1
067/37.07.77 - Cuisine familiale, régionale, conviviale

Smoke & smile



Rue de Namur, 2
Vape, cigarette électronique

Gosaimas



Rue de Bruxelles, 12 - 0472/48.81.81
Bar écailler, bar à vin, fruits de mer

Douceurs du monde



Rue du Géant, 4/3 - 0471/67.09.96
Coiffure, esthétique, produits de luxe

Nivelles taxi



067/38.01.01

Bouticavrac



Rue du Gendarme, 32 A
0475/73.45.01 - Epicerie presque zéro déchets, produits bios et locaux

■ Nivelles Commerces Marie LECOMTE
0470/55.45.38
www.nivellescommerces.be

Benoît GIROUL,
Conseiller communal
en charge du Commerce



Les Nouveaux Nivellois à la découverte de leur Ville !

Chaque année, Nivelles accueille de nouveaux habitants, nous sommes attentifs à ce que ces arrivées se passent de manière optimale et que les services communaux, de Police et du CPAS puissent les informer au mieux des démarches à entreprendre dans le cadre de leur installation.

Nivelles attire par sa position géographique, par son activité économique, par son offre scolaire mais aussi son histoire et ses racines.

Pour accueillir ses nouveaux concitoyens, la Ville de Nivelles a instauré, depuis 2007, l'accueil des nouveaux habitants au sein de notre commune. Cette rencontre conviviale permet aux autorités communales de faire découvrir les 7 richesses de notre belle cité mais aussi les différentes associations actives tant au niveau sportif, touristique, folklore que culturel.

De plus, grâce aux nombreuses activités organisées dans notre ville mais aussi dans ses villages, les néo-Nivellois sont souvent accueillis comme il se doit et ont l'opportunité de s'intégrer au sein de leurs quartiers. Notre groupe a toujours mis un point d'honneur à soutenir les associations de quartiers et toutes initiatives citoyennes qui permettront le mieux vivre ensemble.

A l'initiative de Nivelles Entreprises et de Nivelles Commerces, un accueil des nouveaux commerçants et des nouveaux entrepreneurs va être mis sur pied afin de tisser des liens entre ces acteurs importants de notre commune.

Les retours reçus à l'occasion de ces différentes étapes d'installation montrent que l'accueil des Nivellois est une mission bien remplie. Nous nous engageons à continuer dans cette voie !

Benoît GIROUL,
Conseiller Communal

Pour le groupe Liste du Bourgmestre

Eléonore BERTRAND, Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Benoît GIROUL, Vinciane HANSE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Geoffrey LEVÉQUE, Béatrice MANQUOY, Willy MANQUOY, Margaux NOTHOMB, Raphaël PARE, Catherine RICHELLOT, Claudine THEYS, Danielle VAN KERKHOVEN



Nivelles, Commune Hospitalière ?

Lors du dernier Conseil communal, deux points retenaient tout particulièrement notre attention.

Il y a eu tout d'abord l'interpellation citoyenne en faveur d'une future motion « Nivelles, Commune hospitalière ». Nous avons salué le travail du tissu associatif et des nombreux citoyens qui se sont impliqués dans la rédaction de ce texte. Nous espérons vraiment que la motion définitive, qui devrait être adoptée en mars, ne sera pas un résumé de bonnes intentions, mais permettra un réel progrès dans l'accueil réservé aux personnes d'origine étrangère, et de façon générale aux personnes fragilisées, à quelque titre que ce soit. A ce titre, une meilleure information et une collaboration réelle entre les services publics, les associations et les citoyens qui s'engagent à titre privé sont essentielles.

A propos du projet de loi autorisant les visites domiciliaires en vue d'arrêter

une personne en séjour illégal... notre groupe avait proposé une motion que nous espérons unanime afin de s'y opposer.

Notre groupe cdH-Ensemble tient à souligner qu'il est particulièrement sensible à la question de l'inviolabilité du domicile et au respect de la vie privée qui sont des principes fondamentaux et indiscutables. Le nouveau type de perquisition proposé constitue une mesure disproportionnée, en violation flagrante de ces droits.

De plus, ce projet de loi stigmatise les personnes en situation de séjour illégal, en supprimant les droits de la défense les plus fondamentaux.

Mais il stigmatise également toutes les nombreuses personnes qui, depuis des mois, apportent leur aide et ouvrent leur porte aux réfugiés. Ces citoyens de toute origine manifestent ainsi leur indignation très forte devant le non-respect

des valeurs essentielles qui ont fondé notre civilisation et notre culture.

Nous exprimons ici notre profond respect vis-à-vis de ces situations de détresse humaine, quelles qu'elles soient, et vis-à-vis de nos concitoyens qui tentent d'y remédier.

La motion s'opposant au projet de loi a finalement été votée... mais de justesse. Nous le regrettons ! C'était aussi un premier pas dans le sens d'une « Commune hospitalière ».

Evelyne VANPEE,
Echevine,

Etienne LAURENT, Julie GILET, Isabelle MAHY, mandataires et les membres du Comité cdH-Ensemble

www.cdh-ensemble-nivelles.be



Une motion qui divise la majorité

A l'occasion du dernier conseil communal, notre groupe politique a soutenu une motion qui invite le parlement fédéral à rejeter le projet de loi qui autorise les visites domiciliaires, et ce, au regard des différents avis émis entre autres par le Conseil d'Etat, le syndicat de la magistrature, l'ordre des avocats et diverses associations citoyennes.

Chaque jour, ce sont de nombreuses personnes flamandes et francophones, de gauche, de droite et du centre, ayant des convictions philosophiques différentes, qui se mobilisent en faveur des migrants, qui ont tout perdu pour fuir la guerre ou les affres de la dictature.

En tant que citoyens, nous nous devons d'être vigilants au respect des Droits de l'Homme, de la dignité humaine et de la vie privée.

L'article 15b de la Constitution précise que le domicile est inviolable, que les

exceptions de l'inviolabilité du domicile sont strictissimes et que le juge d'instruction n'ordonne une perquisition que dans le cadre d'une infraction ou d'une instruction pénale, et non d'une procédure administrative.

Parce que ce projet est inconstitutionnel et porte atteinte à ces principes fondamentaux, notre groupe s'est opposé au projet de loi du gouvernement fédéral sur les visites domiciliaires. Celui-ci criminalise les sans-papiers, il est contraire aux valeurs universelles auxquelles nous sommes attachés et qui forment le socle de notre démocratie.

Pour toutes ces raisons, les élus socialistes ont soutenu une motion forte qui demande au gouvernement fédéral à reconsidérer sa position, par rapport au projet de loi examiné par la Chambre des Représentants, ce 23 janvier 2018.

Toutefois, nous déplorons que cette motion qui veille aux droits fondamen-

taux de la Constitution belge, n'ait pas été votée à l'unanimité des membres du conseil communal, mais fort heureusement une majorité de mandataires responsables se sont clairement prononcés en faveur des valeurs garantissant notre démocratie.

André FLAHAUT, Maurice DEHU, Marie-Thérèse BOTTE, Céline SCOKAERT, François NOE, Véronique MOREAU, André LECUYER, Louison RENAULT, Gaëtan THIBAUT, Marthe-Eugénie N'DAME, Rudy WYBO, Anne-Françoise JEANSON, Yvan BJOKO et Audrey VANDERWALLEN



Nivelles vers le zéro déchet...

Le principe du zéro déchet consiste en une réduction drastique de la quantité des déchets. Ils prennent plusieurs aspects (alimentaires, domestiques, construction etc...). La liste est évidemment longue. Il faut aussi distinguer le taux de toxicité des déchets : une pollution due à des déchets industriels (ex. plomb) n'a pas le même impact qu'une canette sur un trottoir. Et puis, il y a les déchets visibles : papiers, canettes, sacs en plastique gisant sur les aires d'autoroutes, les espaces publics etc...

La Ville ne ménage pas ses efforts de sensibilisation mais on constate toujours des comportements inciviques et peu respectueux de l'environnement.

Mais il y a aussi des citoyens actifs dans la dynamique zéro déchet :

- Depuis le début de l'année, un Repair café est organisé tous les mois ;
- Des riverains du quartier St-Jacques proposent un compost collectif ;

- A la Cité jardin, un poulailler communautaire est en construction ;
- Au Petit Baulers, un collectif zéro déchet est en place et je vous invite à consulter leur mur Facebook pour découvrir leurs activités ...

Ces initiatives témoignent du dynamisme des habitants de notre ville et est encouragé et soutenu par le Collège communal. Nul doute que ces actions se multiplieront dans un avenir proche...

Le groupe ECOLO soutient toutes les personnes contribuant à un développement durable.

Dans l'action publique, un travail important sur la réduction de la quantité des déchets doit être accentué. Si l'Europe et la Région wallonne légifèrent, on constate que notre organisation économique peine à suivre le mouvement d'un développement plus durable. La Ville de Nivelles a

posé un acte en ce sens en 2016 en lançant le 1er Trophée de l'économie circulaire. L'économie circulaire rompt avec le schéma classique de l'économie linéaire (produire-consommer-jeter) et propose un schéma plus moderne (produire-consommer-recycler). Ce modèle de développement est aussi soutenu par la Province du Brabant wallon qui a organisé le 2^{ème} trophée en 2017 à l'échelle de la province. <https://www.economiecirculaire.org/company/h/cap-innove-ceed-brabant-wallon.html>

Les écologistes nivellois poursuivront leurs efforts et leurs actions pour un monde plus juste et plus durable.

Pour ECOLO,

Marcel CHERON, Stéphane TONGRES, Thierry MEUNIER, Anaïs MARIQUE, Grégory LECLERCO, Isabelle BOURLEZ et Pascal RIGOT

Séance du 26 février 2018

Interpellation

« Nivelles, Commune hospitalière »

Au nom de citoyens nivellois, Etienne MINNE s'est exprimé devant les Conseillers et le public venu en nombre. Ils sont interpellés par la situation des migrants en Belgique et dans notre commune.

« La mobilisation actuelle autour de l'initiative des communes hospitalières, initiée par le CNCD-11.11.11 et ses associations membres, a pour objectif de défendre une vision où la peur, le rejet de l'« étranger » et le repli sur soi ne constituent pas notre unique horizon ».

M. MINNE a salué les mécanismes déjà mis en place par la Ville pour l'insertion des migrants. Il a énuméré un ensemble de constats et formulé plusieurs propositions.

Pour répondre aux attentes de ce groupe citoyen, le Bourgmestre Pierre HUART a proposé de mettre en place un groupe de travail chapeauté par la Présidente du CPAS Colette DELMOTTE et composé de 2 représentants de chaque groupe politique ainsi que de 3 citoyens. Il aura pour mission de proposer une motion lors d'un prochain conseil communal.

Ordonnance de police administrative relative aux cimetières, funérailles et sépultures

Cette ordonnance a été modifiée. Il est notamment stipulé que pour les cimetières situés dans les villages de l'entité, les personnes décédées, sur ou en dehors du territoire de la commune, ne peuvent bénéficier d'un droit à l'inhumation que si elles sont ou ont été domiciliées au moins 10 ans dans ce village.

Travaux à l'école de Bornival

Suite à la faillite de l'entreprise qui était chargée des travaux à l'école de Bornival, il a été décidé de passer un nouveau marché afin d'achever le chantier en cours, à savoir le remplacement des charlots préfabriqués. Le cahier des charges et le montant estimé à 327.441,46 € ont été approuvés.

Les travaux concernent les démolitions et parachèvements extérieurs, les châssis intérieurs et extérieurs, le parachèvement intérieur, les sanitaires, le chauffage et la ventilation ainsi que l'électricité.

Appel à projets 2018 : création d'une nouvelle école fondamentale

Les services sont chargés de renouveler la demande de subside pour la création d'une nouvelle école fondamentale sur le site du Val de Thines.

L'Echevin de l'Enseignement Bernard LAUWERS a insisté sur la construction d'une école soit communale soit de la Communauté française. Le dossier est en ordre et une demande de subside avait déjà été introduite en 2017 mais n'avait pas été retenue comme prioritaire pour 2017. Nous réitérons donc notre demande pour 2018.

Le Conseiller André FLAHAUT (PS) a déclaré que « le projet n'avait pas été retenu en 2017 car le prix était trop élevé. Il espère que dans le nouvel appel à projets pour 2018, la Ville aura baissé son estimation de prix ».

A la demande de Louison RENAULT (PS), le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que « la future salle de sport de l'école sera divisée en plusieurs espaces, elle pourrait être utilisée par les clubs en soirée. Rien à ce stade n'a été décidé quant au remplacement de la salle des Heures Claires ».

Motion relative au projet de loi sur les visites domiciliaires

Deux motions sur les visites domiciliaires ont été présentées.

C'est la 1^{ère} qui a été adoptée avec 13 pour (cdH, Ecolo et PS), une abstention (Hubert BERTRAND) et 11 contre (LB). Celle-ci rejette les visites domiciliaires et suggère au Parlement fédéral de ne pas adopter le projet de loi tel quel.

Quant à la seconde motion, elle a été présentée par Vinciane HANSE (LB); elle soutient la politique qui vise à faire de la Belgique une terre d'accueil en matière d'asile mais aussi un Etat de droit. Elle a été rejetée par 13 non (cdH, Ecolo, PS et Hubert BERTRAND), 2 abstentions (Marie-Thérèse BOTTE et Catherine RICHELLOT) et 10 pour (LB).

Piscine : bilan après quelques mois d'ouverture

Marie-Thérèse BOTTE a souhaité connaître le bilan de la piscine après quelques mois d'ouverture.

L'Echevin des Sports, Hubert BERTRAND, a expliqué que l'« école de natation

est maintenant gérée par la Maison des Sports. Au début, nous avons eu quelques soucis avec les panneaux photovoltaïques et le système de cogénération. Au niveau de la fréquentation, elle s'élève à 850 - 900 entrées par jour ».

Naissances à Nivelles

Suite à la fermeture de la maternité de l'hôpital, Mme BOTTE est intervenue au sujet des naissances d'enfants nivellois. Le Bourgmestre Pierre HUART lui a répondu que 22 bébés de parents nivellois naissent en moyenne par mois.

« Par ailleurs, nous invitons les parents qui souhaitent que le nom de leur enfant soit publié dans le Gens de Nivelles à en informer le service Etat civil », a-t-il déclaré.

Gestion des déchets sur le site du Val de Thines

« Pouvons-nous avoir des informations précises sur la nature des produits (fûts et cuves) qui sont stockés sur le site du Val de Thines plus particulièrement près du bassin d'orage ? N'y a-t-il pas un risque de pollution ? », a demandé Louison RENAULT.

Selon l'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT, « le service Environnement suit avec attention ce dossier. Le promoteur nous a exposé les aspects de pollution et les procédés de dépollution. Il est d'ailleurs occupé à retirer les matériaux de valeur et à nettoyer le site. En 2017, nous avons connu un problème de pollution de la Thines. Nous avons directement contacté SOS Pollution (0800/20.026). Leur rapport stipulait heureusement qu'il n'y avait aucun danger. Par ailleurs, l'ancien propriétaire, Idem Papers, a été contacté et il est invité à retirer ces fûts et cuves qui contiennent de la poudre de gélatine de porc, ni dangereuse ni toxique ».

Devenir du site de l'actuel magasin Aldi

« Que va devenir le site actuel où se trouve le magasin Aldi ? Ne peut-on pas profiter de son départ pour créer un espace parking ? », a demandé Maurice DEHU (PS). « Aucun projet n'est déposé pour l'instant. Par contre, notre service Urbanisme travaille intensément sur la reconversion du site de la galvanisation qui se trouve à proximité », a déclaré le Mayor Pierre HUART.

Aide pour le remplissage des déclarations d'impôts

Disposition des ambulants et des forains à l'occasion du carnaval

Gaëtan THIBAUT (PS) a estimé qu'il faudrait être plus vigilant en ce qui concerne la sécurité, notamment par rapport à l'installation des ambulants au niveau de l'ex-Hôtel de Commerce.

Selon le Bourgmestre Pierre HUART, la sécurité n'a jamais été autant prise en compte que cette année-ci. « Afin que les policiers puissent intervenir plus rapidement, nous avons relié le système de caméras de surveillance à l'Hôtel de Ville. A peine 7 personnes ont été interpellées ».

L'Echevin des Fêtes a.i. Philippe BOUF- FIOUX a répondu qu'il y avait bien 8 mètres entre les bâtiments et les ambulants. Il consultera les présidents des sociétés de gilles sur ce sujet.

Pompiers

Gaëtan THIBAUT a souhaité avoir des informations complémentaires au sujet de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne dans le dossier des pompiers.

La Ville de Nivelles a pris note de l'arrêt qui interprète la notion de temps de travail dans le cadre de la directive européenne relative à la sécurité et la santé des travailleurs au travail.

Il conviendra maintenant pour la Cour du travail de Bruxelles de tirer les conséquences de cet arrêt nuancé de la Cour de justice, notamment sur la demande des pompiers volontaires visant à obtenir la rémunération des heures de garde à domicile.

Le Bourgmestre Pierre HUART a ajouté que « ce n'était pas une bonne nouvelle pour la Ville ni pour les autres communes qui font appel à des pompiers volontaires. Je comprends la démarche individuelle des pompiers mais, en tant que Bourgmestre, je défends l'intérêt général », a-t-il conclu.

Prochain Conseil communal
Lundi 26 mars 2018,
20h, salle des Mariages
de l'Hôtel de Ville

L'Administration communale
sera fermée le **lundi 2 avril**
(Lundi de Pâques).

Des agents du SPF Finances seront présents à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72) aux dates & horaires suivants et vous recevront **uniquement sur rendez-vous les lundis 28 mai, 4 juin et 11 juin** de 9h à 12h & de 13h à 16h.

→ **Attention** prise de rendez-vous à partir du 7 mai 2018 entre 9h et 12h au 067/28.11.03.

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS en charge du PCS

Hubert BERTRAND,
Echevin des Finances

Le chantier du RAVeL à la chaussée de Braine-le-Comte reporté

Les travaux débuteront dès le 16 avril sous réserve de conditions climatiques favorables.

→ **Plus d'infos**
très prochainement sur
www.nivelles.be.

Stages durant les vacances de printemps

Une liste des stages organisés dans l'entité nivelloise est disponible sur le site officiel www.nivelles.be.

→ **Plus d'infos** 067/88.22.88
- Joachim VANHERP -
Coordinateur ATL ou via
joachim.vanherp@nivelles.be.

■ **Bernard LAUWERS,**
Echevin de l'Accueil extrascolaire

Moniteurs sportifs (H/F) Recrutements

La Maison des Sports recherche des moniteurs sportifs.

Si vous êtes professeur d'éducation physique, diplômé en psychomotricité ou si vous possédez un brevet Adeps et que vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer votre candidature soit à la Maison des Sports de Nivelles - avenue Jules Mathieu, 2 - 1400 Nivelles ou par mail via jonathan.collet@nivelles-maisondessports.be.

■ **Hubert BERTRAND,**
Echevin en charge des Sports

COMMÉMORATION

Un Marsouin enterré à Nivelles

Le **23 mars** prochain à 10h au cimetière de Nivelles, la Ville de Nivelles, en collaboration avec l'asbl « Du côté des champs » de Baulers et le Souvenir Français, organise une cérémonie en hommage au sergent Georges DEBERT, Nivellois tué en 1958 durant la guerre d'Algérie.

Georges DEBERT repose dans l'ancienne parcelle d'Honneur 14-18.

■ **Joël FERY,**
Président de
l'asbl « Du côté des champs »

Pierre HUART,
Bourgmestre
en charge des Associations patriotiques

Colis alimentaires distribués par le CPAS

CPAS

C'est dans le cadre du Programme Européen d'Aide Alimentaire aux plus Démunis (FEAD) que le CPAS peut attribuer des colis alimentaires.



La distribution de ces colis est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- Personne isolée : 12.993 €/net par an.
- Deux adultes et deux enfants : 27.285 €/net par an.
- Pour d'autres formations de familles, une pondération de 1 est assignée au premier adulte du ménage, de 0,5 à chaque membre âgé de plus de 14 ans et de 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.

Exemple : famille avec un adulte et 3 enfants : $12.993 + (12.993 \times 0,3) + (12.993 \times 0,3) + (12.993 \times 0,3) = 24.686,70$ €/net par an.

Les produits disponibles en ce moment sont : lait, pétales de blé au chocolat, soupe tomates-légumes, pâtes penne et farfalles, maquereaux à l'huile, fromage fondu, farine, salade de riz et thon, macédoine de légumes, haricots blancs, riz, chocolat noir. D'autres denrées seront proposées au fil des semaines.

Toute demande d'aide alimentaire doit **obligatoirement** être introduite lors des permanences du Service social les lundis et jeudis de 8h30 à 10h30. Distribution les lundis et jeudis matin de 8h30 à 10h30.

→ **Plus d'infos** 067/28.11.34 - **Virginie DURY.**

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS en charge du PCS

Les Centres de jour « Jean de Nivelles » & « Dé no costé » pour les seniors

Situé au n°85 du fbg de Soignies, le Centre de jour « **Dé no costé** » peut accueillir 15 personnes âgées en perte d'autonomie ou souffrant d'une pathologie. Vivant toujours à domicile, elles peuvent maintenir une vie sociale et culturelle, dans un environnement sécurisé, sécurisant et chaleureux.

« Dé no costé » complète les services existants depuis 2008 du Centre de jour « **Jean de Nivelles** », situé à proximité à la résidence « Nos Tayons », également d'une capacité de 15 personnes, pouvant prendre en charge des personnes âgées fortement dépendantes cognitivement et physiquement et nécessitant des soins réguliers.

→ **Contact et inscriptions**

067/28.34.06 - **Géraldine CORNEZ.**

Une visite de l'infirmière est programmée avant pour se rendre compte de l'état de santé et voir dans quel CAJ les personnes pourront se rendre.

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS en charge du PCS

ACTIVITÉS de l'Amicale des Seniors

Dîner dansant

Le **dimanche 22 avril** à partir de 12h à la Résidence Nos Tayons (rue Ste-Barbe, 19).
PAF : 30 €/personne.
A partir de 16h : entrée gratuite au Thé dansant.

→ **Inscription obligatoire** au 0484/86.74.13 ou via claudine.theys@live.be ou au 067/88.21.13 - Guichet social.
Paiement au compte BE83 9730 1234 6215.

■ **Claudine THEYS,**
Conseillère communale,
Présidente de l'Amicale des Seniors

Pierre HUART,
Bourgmestre en charge des Seniors

Programme 2018 Erratum

Le voyage au mois de mai sera organisé les **jeudi 3 mai et mardi 15 mai.**

Rappelons aussi que les activités de l'Amicale des Seniors sont réservées aux **Seniors domiciliés à Nivelles**, sur réservation et inscription.

« Regards d'Aclots » Prix du Jury

Les lauréats du concours « Regards d'Aclots sur les paysages de Nivelles » organisé par le PCDN et la Ville de Nivelles, en collaboration avec le Royal Club Photo Entre Nous, ont reçu les prix du Jury :
1^{er} prix : **Guy WARGNIES** ;
2^{ème} prix : **Jean FRAIPONT** ;
3^{ème} prix : **Arnaud ICKX.**

Félicitations aux gagnants et merci à tous les participants !

Les photos du concours sont exposées à l'Hôtel de Ville, votez pour votre photo préférée. Remise du **Prix du Public le vendredi 16 mars** à 20h au Waux-Hall.

Proximité Nivelles

Du changement dans vos quartiers

POLICE

Voici les derniers changements chez vos agents de quartier au Service Proximité de la zone de police.

Après l'arrivée de l'inspecteur Catherine HUENS au quartier Charleroi en 2016, c'est l'inspecteur HERGOT qui est arrivée au quartier Baulers-Thines en mai. La situation à la proximité s'était stabilisée mais de nouveaux changements arrivent en 2018.

D'abord, avec le remplacement de l'inspecteur AUDEVAL par l'inspecteur Elodie SMEEKENS, qui reprend le secteur « Athénée » jusqu'à la nomination officielle d'un agent de quartier pour les rues Roblet, Octave Grillaert, Delfosse, l'avenue Coparty et l'Espace Delalieux.

Autre changement : depuis le 1^{er} mars, le chef du Service Proximité de Nivelles - le commissaire de SELYS LONGCHAMPS - assume une autre fonction au sein de la zone de police. L'inspecteur principal BAUDOIN a été désigné pour le remplacer. Les riverains des rues de Bruxelles, des Cannoniers, de l'Étuve ou encore du faubourg Sainte-Anne doivent donc maintenant s'adresser aux inspecteurs THYSSEN et DEMASY.



Elodie SMEEKENS,
agent de quartier

Vous l'aurez compris, nous investissons dans la proximité du citoyen, car elle reste une priorité pour votre zone de police, à Nivelles et à Genappe.

→ **Plus d'infos** www.votrepolice.be.

■ **Pascal NEYMAN**,
Chef de Corps de la Zone
de Police Nivelles-Genappe

Pierre HUART,
Bourgmestre

Notre ville n'est pas un cendrier !

Jeter son mégot de cigarette au sol ou dans l'avaloir : un geste adopté par certains fumeurs qui n'ont probablement pas conscience de la portée de leur acte.

Si les mégots de cigarettes semblent insignifiants de part leur taille, ils ont en revanche de grandes conséquences sur l'environnement et la propreté publique.

A Nivelles, il suffit de passer devant certains bâtiments pour constater les trottoirs jonchés de ces petits déchets et les avaloirs qui prennent des allures de cendriers. Les abords des écoles secondaires et des bureaux sont plus problématiques, mais on constate le même phénomène au pied d'immeubles à appartements.

Il appartient à chacun de prendre ses dispositions afin d'évacuer ses déchets, aussi petits soient-ils. Une solution simple existe pourtant : le cendrier de poche ! Peu onéreux et disponibles facilement, en ligne ou dans les commerces de tabac, ils permettent aux fumeurs d'emporter leurs mégots en toute sécurité.

Afin de s'assurer du respect de notre environnement, des amendes administratives d'un montant minimum de 50 € seront infligées en cas de constat d'infraction.

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre en charge de la Propreté et de la Prévention

PRÉVENTION

Moniteur de sécurité Bientôt le début de l'enquête

Dès la mi-mars, les questionnaires seront diffusés par courrier aux citoyens sélectionnés selon un échantillon statistique aléatoire.

Le Moniteur de sécurité est une enquête menée auprès de la population à propos de différents thèmes : le sentiment d'insécurité, les problèmes de quartier, la prévention, la victimisation et la qualité des actions des services de police. Les informations recueillies contiennent des indicateurs précieux pour l'élaboration de la politique de sécurité de notre ville.



Nous vous demandons de réserver un accueil favorable à ce questionnaire en prenant le temps nécessaire pour répondre aux questions de l'enquête. Votre collaboration est d'une grande importance, soit en ligne sur internet, soit dans la version sur papier. Vos réponses seront traitées de façon totalement anonyme. Les résultats sont attendus pour début de l'année 2019 afin qu'ils puissent être inclus dans les différents plans politiques.

L'initiative est organisée par la police, en collaboration avec le SPF Intérieur et les autorités locales.

→ **Plus d'infos** www.votrepolice.be
ou 067/88.92.11.

■ **Pascal NEYMAN**,
Chef de Corps de la Zone
de Police Nivelles-Genappe

Pierre HUART,
Bourgmestre

Culture

Jusqu'au 1^{er} avril
Pinceaux en liberté



Exposition des œuvres de
Hermine MEUNIER - Maison de
la Laïcité (rue des Brasseurs, 7)
→ Infos : www.laicite-nivelles.be

**DI 18 mars - La médecine
en Égypte antique**

Avec l'asbl Ptah-hotep,
conférence par Céline MULLER,
historienne de l'art
et égyptologue - 15h -
Bibliothèque locale (entrée
par la rue Bléval)
→ Infos : www.ptah-hotep.be

DI 18 mars - Cyrano olé

Théâtre du Chenois, adaptation
d'Eric HAMESSE.
16h - salle paroissiale de
Baulers (rue de l'Eglise, 3)
→ Infos : 0488/713.798 ou
067/21.83.62

**JE 22 mars - Le concerto
des origines à nos jours**

Conférence musicale de
Jean-Marc ONKELINX
20h - Hôtel de Ville
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccnivelles.be

**VE 23 mars - Iles grecques,
au coeur du bleu**



Exploration du Monde
par Alain BASSET
18h30 - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccnivelles.be

LU 26 mars
Haendel, le conquérant

Antenne interuniversitaire
UCL-ULB des Aînés de Nivelles,
conférence de André
VAN OEKEL, musicologue
14h30 - Waux-Hall
→ Infos : 0476/29.00.17

**JE 29 mars - L'ostéopathie
pour les tout-petits :
quand et pourquoi ?**

Conférence par Nicolas
SEGBERS, ostéopathe ;
cycle de conférences à
l'initiative de l'Echevinat
de la Santé, gratuit
19h30 - Hôtel de Ville
→ Infos : 067/88.21.11 -
valerie.culot@nivelles.be

JE 29 mars - Kroll en scène



De et avec Pierre KROLL, mise
en forme de Bruno COPPENS
20h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccnivelles.be

Initiation au jeu d'échecs

Jouer aux échecs... un jeu passionnant accessible à tous !

L'échevinat de la Culture, en collaboration avec le Cercle d'échecs Le Pion du Roi et la Bibliothèque locale, vous propose deux matinées d'initiation au jeu d'échecs le **mardi 3 avril et le lundi 9 avril**, de 9h30 à 11h30. Les enfants (dès 6 ans), ados et familles sont les bienvenues.

Rendez-vous à la salle de lecture de la Bibliothèque locale (Waux-Hall). Accès gratuit.

→ **Inscription obligatoire**
via marie.parys@nivelles.be ou au 067/88.22.85.

■ Evelyne VANPEE,
Echevine de la Culture

Thé à la menthe ou t'es citron ? 12 - 13 - 14 & 19 - 20 - 21 avril

La Compagnie du Comble, célèbre troupe nivelloise, présente cette pièce de Patrick HAUDECOEUR et Danielle NAVARRO-HAUDECOEUR avec une mise en scène par Jessica DE SLOOVERE.

Chaque année, le véritable défi est de trouver une pièce qui fera rire le public et qui permet à un nombre important de comédiens de dévoiler leurs talents. La Compagnie ose un nouveau virage à 180 degrés avec une pièce plus contemporaine mais tout aussi cocasse.

Avec le soutien du Centre culturel et l'Echevinat de la Culture. 20h - Grand Comble du Waux-Hall de Nivelles

→ **Plus d'infos** 067/88.22.77
www.ccnivelles.be



Loisirs

ME 28 mars

Soupe et détente solidaire

12h30 - café Le Central (place L. Schifflers, 7)

→ Infos : 0477/93.08.10

DI 1^{er} avril - Repair Café

Electro, électricité, vélo, couture ; bar, café & pâtisseries

De 14h à 17h - résidence Samiette (rue Samiette, 72)

→ Infos : 0478/48.95.92 - repaircafenivelles@gmail.com

DI 8 avril - Aclot-Brocante

Dès 6h - Grand-Place et rues avoisinantes

→ Infos : 067/21.54.13

www.tourisme-nivelles.be

Jeunesse

ME 21 mars - A petits pas

Famille en Fête avec le Théâtre par Infusion asbl, pour les enfants dès 5 ans ;

atelier enfants/adultes après la représentation, gratuit mais inscription obligatoire

15h - Waux-Hall

→ Infos : 067/88.22.77

www.ccnivelles.be

Du 1^{er} au 15 avril

Les nouvelles aventures de Guignol et Bécassine

Avec le Petit Théâtre d'Aquitaine, théâtre de marionnettes pour enfants 15h (tous les jours) - parc de la Dodaine

→ Infos : 0495/45.20.77

LU 9 avril - Labo FU T

Pour les enfants de 8 à 11 ans, gratuit, inscription obligatoire De 9h à 11h30 - Bibliothèque locale (Waux-Hall)

→ Infos : 067/89.26.30 ou valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be

MA 10 avril

Le temps des bébés

Pour les tout-petits de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte, gratuit, inscription souhaitée - De 10h à 10h30 - Bibliothèque locale (Waux-Hall)

→ Infos : 067/89.26.30 ou valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be

ME 28 mars & 11 avril -

L'heure du conte

Pour les enfants de 3 à 8 ans accompagnés d'un adulte, gratuit, pas de réservation De 15h à 16h - Bibliothèque locale (Waux-Hall)

→ Infos : 067/89.26.30 ou valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be

BALADE

« A la découverte des plantes sauvages comestibles de notre région »

Les **dimanches 8 avril & 6 mai**, les Amis de la Nature, le PCDN et la Ville de Nivelles vous convient à leur balade dans le bois du Planti et de l'Hôpital. Rendez-vous à 9h30 à la ferme blanche de la rue du Gendarme.

→ **Inscription obligatoire** : jacquesleton@gmail.com ou 0471/89.04.61 (au plus tard 4 jours avant la balade).



Conférence « Biomasse locale pour une chaleur durable »

A l'occasion de son Assemblée générale annuelle, l'asbl nivelloise Vent+ organise cette conférence qui sera donnée par Frédéric BOURGOIS, cofondateur de la coopérative coopeos. Accessible gratuitement à toutes et tous.

→ Rendez-vous le **jeudi 22 mars à 19h30** à la salle paroissiale de Baulers.

Alzheimer Café le lundi 19 mars

Rendez-vous à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72) de 14h à 16h.

→ **Infos** 067/88.21.13 ou isabelle.vaessen@nivelles.be



Marche aux flambeaux et lâcher de lanternes chinoises Le vendredi 23 mars

Le Comité de quartier « Du Côté des Champs » asbl organise une nouvelle fois cette activité. Rendez-vous à 18h45 devant l'église de Baulers pour un départ de la marche à 19h30.

L'activité est reportée au vendredi suivant en cas de vent ou de pluie.

→ **Réservation obligatoire** au 0479/44.65.61 (lanterne : 5 € ; flambeau : 5€).

ETAT CIVIL

Décès

BRONCKERS Eveline, 78 ans, épouse de Janclaes André
CHARLIER Rachelle, 88 ans, veuve de Monnoye Léon
CRUBECK Jacqueline, 77 ans, veuve de Rolin Raymond
DAVID Francine, 77 ans, épouse de Stenier Pierre
DEGHORAIN Françoise, 54 ans
DELOGNE Michel, 87 ans, époux de De Jonghe Simone
DELTOUR Marie, 88 ans, veuve de Ghyselincq René
DRAUX Ferdinand, 81 ans
FALESSE Jean, 87 ans, veuf de Devosse Suzanne
GUIGNET Ernest, 82 ans, époux de Demine Frida
LACOUR Monique, 86 ans, veuve de Laurent Oscar
LOCOGE Marie-Louise, 90 ans, veuve de Dormont Victor
MABILLE Jean-Marie, 59 ans, époux de Jonet Andrée
PASTOR GARCIA Antonio, 83 ans, époux de Tosi Michèle
SCHOONYANS Irène, 86 ans, veuve de Geyskens Augustinus
TABURIAUX Roger, 89 ans, veuf de Lorent Marcelle
VAN DROOGHENBROECK Claire, 69 ans, veuve de Mailleux Philippe
VOITURON Nicole, 78 ans, veuve de Huvart Pierre

Mariages

VANNIEUWENHUYZE Christophe, Nivelles & GRYSPEERT Nicole, Courcelles
WALLEM Pascal, Nivelles & DEPAUW Ludivine, Nivelles



RVAZIS ACLOTS

*Tout parèye qu'èl bèguine
qui n'astouît pèrcèye sote
què d'ès tchat, i n'nos faut ni
des monchas d'afêres
pou yèsse eûreûs.
Ça nos spârgnra branmin des rûjes.*

Tout comme la béguine
qui n'était folle que de son petit chat,
il ne nous faut un tas d'histoires pour être heureux.
Cela nous épargnera beaucoup d'ennuis.

Posséder quantité de choses ne procurera
pas le bonheur mais compliquera l'existence.

GARDES

Pharmacies

Maillebotte Sq. des Nations Unies → 067/ 21.38.26
Derclaye Rue de Namur, 94 → 067/ 21.31.93
Dufasne Rue de Soignies, 6 → 067/ 21.89.47
Familia Rue St Georges, 33 → 067/ 21.36.01
Devriese Place des Déportés, 13 → 067/ 21.06.36
Havaux Grand Place, 49 → 067/ 21.35.13
Multipharma Rue de Namur, 6 → 067/ 21.22.29
Meurée Rue Ste Anne, 8 → 067/ 21.18.45
MM Grand Place, 41 → 067/ 21.23.57
Nivelpharma Chée de Mons, 47 → 067/ 21.12.55
(accès voiture uniquement possible
via R24 - contournement Sud)
Vert Chemin Vert Chemin, 38 → 067/ 88.84.10

MARS

14. DEVRIESE
15. MM
16. FAMILIA
17. DERCLAYE
18. VERT CHEMIN
19. MEUREE
20. HAVAUX
21. DUFRASNE
22. MAILLEBOTTE
23. MULTIPHARMA
24. MAILLEBOTTE
25. FAMILIA
26. DUFRASNE
27. NIVELPHARMA
28. HAVAUX
29. MM
30. FAMILIA
31. MEUREE

AVRIL

1. MEUREE
2. MM
3. VERT CHEMIN
4. DERCLAYE
5. MM
6. DERCLAYE
7. FAMILIA
8. VERT CHEMIN
9. MEUREE
10. NIVELPHARMA
11. DEVRIESE
12. MAILLEBOTTE
13. FAMILIA
14. NIVELPHARMA
15. NIVELPHARMA

Editeur responsable

Pierre HUART - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place
Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétaires de rédaction

Nathalie TENSY
Olivier GEEROMS
T. 067/88.22.84
information@nivelles.be



Prochaine parution: 11/04/18
Remise des articles: 23/03/18

Pharmacies de garde après 22h

A partir de 22h, le patient est dans l'obligation de téléphoner à la police locale (067/88.92.11) pour connaître la pharmacie de garde. Le pharmacien de garde ne répondra à aucune demande si la police locale ne l'a pas prévenu de votre arrivée !

Ce calendrier est susceptible de changement de dernière minute.

Plus d'infos sur www.pharmacie.be ou à la police locale (067/88.92.11).

Médecins

Gardes médicales le w-e (du VE 19h au LU 8h)
et les jours fériés (de la veille 19h au lendemain 8h) : 02/38.50.500

Gardes médicales la semaine (les nuits de 19h à 8h du lundi au vendredi) : 067/21.97.94

**N° vert "Propreté"
0800/99 354**

N'hésitez pas à former ce n° gratuit,
nos Services vous répondront
dans les meilleurs délais !